

Une maladie professionnelle : le saturnisme des peintres en bâtiment, XIX^e-XX^e siècles

Le saturnisme désigne l'ensemble des symptômes (douleurs abdominales intenses, constipation aiguë, paralysie des mains, des bras, voire des jambes, cécité, jusqu'à la mort parfois) provoqués par l'intoxication de l'organisme exposé au plomb. Cette maladie, identifiée dans de nombreux secteurs professionnels dès le XVIII^e siècle, touche particulièrement les ouvriers qui fabriquent et utilisent la céruse (ou « blanc de plomb »), pigment chimique qui confère sa couleur blanche à la peinture en bâtiment, massivement utilisée à compter du XIX^e siècle, dans une Europe en voie d'urbanisation rapide. Les difficultés d'identification de la maladie, l'absence de statistiques épidémiologiques fiables, le déni patronal et ouvrier, enfin, empêchent une évaluation précise du nombre de malades. Les relevés hospitaliers attestent cependant de la fréquence de l'affection au XIX^e siècle au sein du monde ouvrier, parmi les cérusiers, qui produisent le pigment dans des usines chimiques, et les peintres en bâtiment, qui l'utilisent sur les chantiers, mais également au sein de nombreuses professions utilisatrices de céruse, telles que les fabricants de papiers peints, les ouvrières en porcelaine ou encore celles qui fabriquent des fleurs artificielles pour les robes et les chapeaux.

Confrontés au développement de cette maladie avec le phénomène d'industrialisation rapide au cours du XIX^e siècle, des médecins cherchent à la définir - avec difficulté -, à mieux la soigner - sans grand succès - et, parfois, à en prévenir l'apparition. Cependant, l'alternative entre incitation au développement industriel et protection de la santé ouvrière se résout très généralement au bénéfice du premier. Ainsi, malgré quelques expériences innovantes isolées (cf. document proposé), c'est la déploration

d'un mal inévitable, considéré comme la rançon du « progrès » économique, qui domine. À l'aube du XX^e siècle, pourtant, la mobilisation des peintres en bâtiment parvient à faire émerger le problème de l'empoisonnement des ouvriers par la peinture au plomb, au sein d'un monde syndical globalement indifférent à la question sanitaire. Dans le cadre de l'élaboration d'un appareil administratif et législatif de protection sociale, le saturnisme professionnel est utilisé comme l'instrument d'une mobilisation plus vaste sur la question

de la santé ouvrière, en particulier au sein de la « nébuleuse réformatrice » (Cf. C. Topalov) soucieuse de l'amélioration des conditions sanitaires de travail. Après le vote d'une loi qui limite l'usage du pigment toxique dans les travaux de peinture (1909), cependant rarement appliquée, le saturnisme devient la première maladie professionnelle reconnue comme telle en France

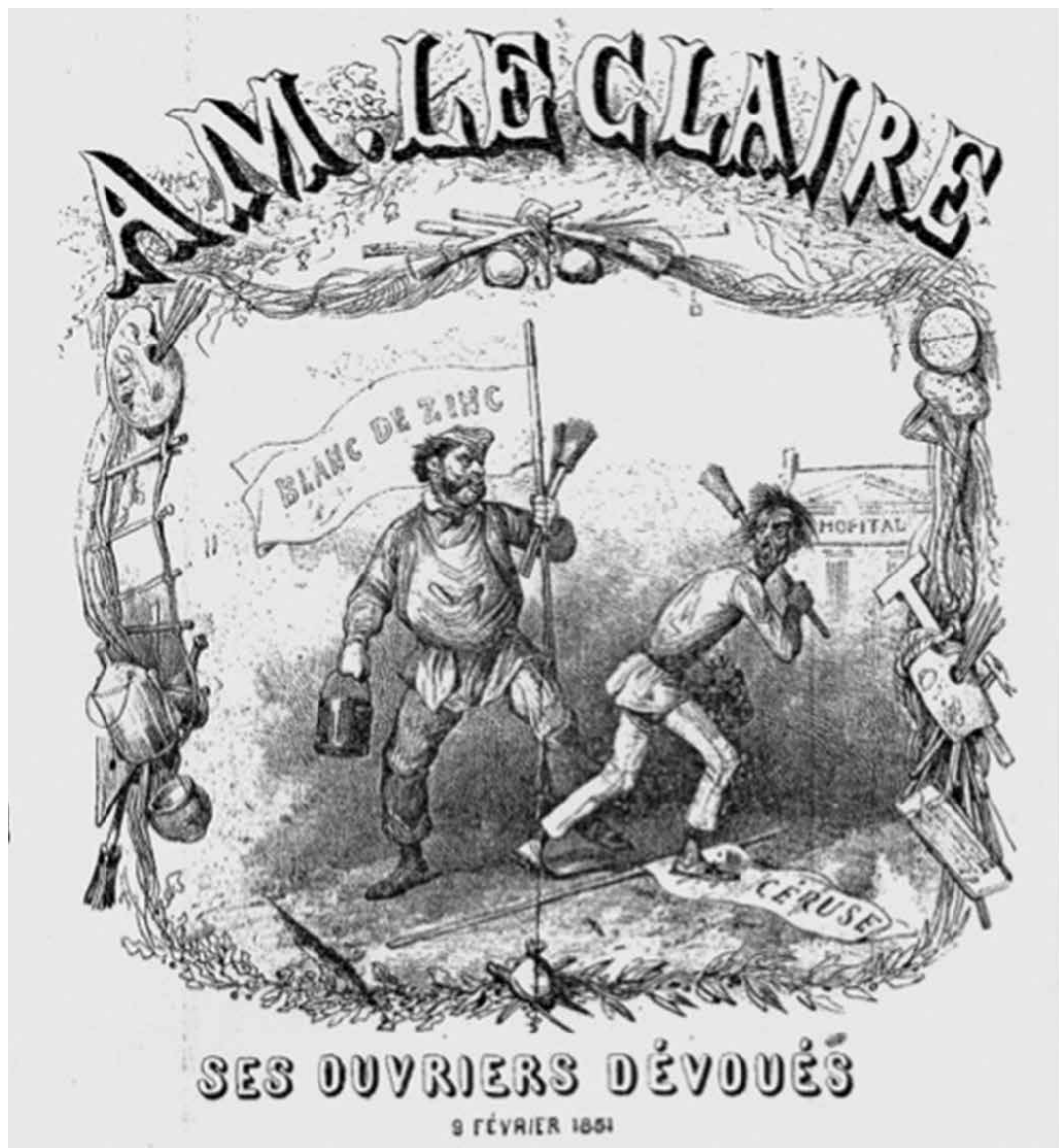
* Judith RAINHORN (Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CHS du 20^e siècle).

(loi du 25 octobre 1919). En 1921, le nouveau Bureau international du Travail s'inspire de cette expérience française pour tenter d'étendre l'interdiction du produit toxique à l'échelle internationale, faisant de la lutte contre le saturnisme professionnel l'emblème de la promotion de la santé comme un droit inaliénable des travailleurs.

Près d'un siècle plus tard, on est loin de l'objectif initial. Le saturnisme professionnel a fait l'objet, au cours des XIX^e et XX^e siècles, de débats scientifiques, de mobilisations

politiques et sociales, d'indifférence, d'interrogations, d'occultations et de dénis, dessinant une chronologie qui n'est pas linéaire. En cela, il peut être considéré comme une matrice de réflexion fructueuse pour interroger l'histoire et l'actualité des risques sanitaires au travail : maladies liées au plomb, au mercure, à la silice ou à l'amiante, affections péri-articulaires ou, plus récemment, risques psychosociaux éclairent ensemble l'histoire de l'agonie silencieuse de ceux qui perdent leur vie à la gagner.

Jean Leclaire (1801-1872), petit entrepreneur en bâtiment parisien, est l'inventeur, en 1845, d'un procédé de fabrication du « blanc de zinc », un produit qui peut avantageusement remplacer la céruse dans la peinture, puisqu'il ne présente aucun risque de toxicité pour ceux qui le fabriquent ou l'emploient. Cependant, peu nombreux sont les entrepreneurs qui adoptent ce nouveau produit, plus coûteux et exigeant une modification de certains gestes et pratiques de travail. En 1851, les ouvriers de l'entreprise Leclaire



(loi du 25 octobre 1919). En 1921, le nouveau Bureau international du Travail s'inspire de cette expérience française pour tenter d'étendre l'interdiction du produit toxique à l'échelle internationale, faisant de la lutte contre le saturnisme professionnel l'emblème de la promotion de la santé comme un droit inaliénable des travailleurs.

Près d'un siècle plus tard, on est loin de l'objectif initial. Le saturnisme professionnel a fait l'objet, au cours des XIX^e et XX^e siècles, de débats scientifiques, de mobilisations politiques et sociales, d'indifférence, d'interrogations, d'occultations et de dénis, dessinant une chronologie qui n'est pas linéaire. En cela, il peut être considéré comme une matrice de réflexion fructueuse pour interroger l'histoire et l'actualité des risques sanitaires au travail : maladies liées au plomb, au mercure, à la silice ou à l'amiante, affections péri-articulaires ou, plus récemment, risques psychosociaux éclairent ensemble l'histoire de l'agonie silencieuse de ceux qui perdent leur vie à la gagner.

Jean Leclaire (1801-1872), petit entrepreneur en bâtiment parisien, est l'inventeur, en 1845, d'un procédé de fabrication du « blanc de zinc », un

produit qui peut avantageusement remplacer la céruse dans la peinture, puisqu'il ne présente aucun risque de toxicité pour ceux qui le fabriquent ou l'emploient. Cependant, peu nombreux sont les entrepreneurs qui adoptent ce nouveau produit, plus coûteux et exigeant une modification de certains gestes et pratiques de travail. En 1851, les ouvriers de l'entreprise Leclaire adressent un hommage à leur patron pour le remercier d'avoir introduit cette nouvelle peinture inoffensive dans les travaux qui lui sont commandés par des clients de plus en plus nombreux.

Le cadre est constitué d'une guirlande de feuillages agrémentée des outils de travail des peintres, marqueurs visuels spécifiques de ce groupe ouvrier jaloux de sa qualification : pinceaux et brosses, éponges, seaux, règle et fil à plomb, échelle de corde et couteau à enduit, et même la palette qui désigne le travail délicat des peintres décorateurs.

Outre ce cadre éloquent, la composition de l'image repose sur l'opposition binaire et simpliste entre deux ouvriers peintres, identifiables par la blouse, la brosse et le seau qu'ils portent : à droite, l'ouvrier chétif et hirsute peignant à la céruse, dont la maigreur et le visage hâve sont les signes de l'atteinte

saturnine, se dirige pitoyablement vers l'hôpital, tout en piétinant l'indication du poison professionnel qu'il a utilisé, responsable de la maladie professionnelle dont il souffre ; en regard, à gauche, l'ouvrier robuste et sain, le teint fleuri et l'air triomphant, arbore fièrement la bannière du produit inoffensif qu'il utilise. On peut lire tout à la fois la volonté du blanc de zinc de chasser radicalement la céruse des chantiers de peinture, et le regard compassionnel de l'ouvrier chanceux envers son camarade malheureux, condamné à la maladie et à la misère.

Cette représentation est emblématique d'un contexte de travail marqué par le paternalisme patronal : Jean Leclaire, lui-même ancien ouvrier peintre, est pétri d'une conception philanthropique du capitalisme garante de l'ordre social, qui l'a conduit à instituer précocement la participation des ouvriers aux bénéfices de l'entreprise, ainsi que des avantages sociaux qui lui assurent fidélité et « dévouement » de la main d'œuvre - « ses ouvriers dévoués ». La concurrence économique que se livrent céruse et blanc de zinc sur le marché est ici exprimée en termes de valorisation de la santé ouvrière, ce qui est exceptionnel au milieu du XIX^e siècle.